

Nature de la formalité	Personne Morale		personne physique	
	Code de la prestation	Droits en dinar	Code de la prestation	Droits en dinar
1- Immatriculation principale.	M01	50	P01	20
2- Immatriculation secondaire.	M02	50	P02	20
3- Inscription complémentaire.	M03	50	P03	20
4-Réinscription conformément aux dispositions de l'article 71 relatif au registre du commerce.	M04	50	P04	20
5- Modification.	M05	10	P05	10
6- Radiation d'une immatriculation.	M06	10	P06	10
7- Attestation de non immatriculation.	M07	10	P07	10
8- Délivrance d'un extrait du registre du commerce.	M08	10	P08	10
9- Copie certifiée conformes des actes et documents déposés à l'annexe du registre du commerce.	M09 (*)	0.500 (sur chaque page)	P09 (*)	0.500 (sur chaque page)
10- Copie certifiée conforme des états financiers, des documents comptables et des rapports annuels à déposer.		0.500 (sur chaque page)		0.500 (sur chaque page)
11- Copie certifiée conforme autre que les documents concernés par les numéros 9 et 10.		0.500 (sur chaque page)		0.500 (sur chaque page)

NB : 1- Le déposant doit indiquer lors du remplissage du bulletin de versement postal le code de la prestation figurant dans le tableau dans la case « Motif de versement ».

2- (*) Le demandeur des prestations 9,10 et 11 doit se présenter au greffe du tribunal pour vérifier le nombre des pages requises.